

la Mairie, l'école

Avec la loi de 1833, toute commune devait entretenir une école. Le 5 mai, le conseil municipal « considérant que la commune n'a point de maison d'école et que la population est de 280 habitants » demanda subvention pour l'achat d'une maison. Le 26 mai 1844 le conseil examina le Procès Verbal d'estimation d'une maison d'école et salle de mairie qui fut achetée le 15 avril 1845 mais nécessita de grandes réparations.

C'est au maire Jules Joseph Bertrand que l'on doit l'édification de l'actuelle mairie. En 1879 avec le conseil il se prononça sur « la construction d'une maison d'école mixte et mairie ».

Cette construction fut source de nombreux problèmes, le nouveau maire Eugène Chenu le 20 juin 1881 faisait remarquer que « les plans et devis n'ont pas été observés, qu'un biais de 2,80 m de plus existe dans une largeur que dans l'autre, la cave est à refaire, elle est trop basse et l'eau y séjourne, il faut refaire une cheminée, la porte de la cave, une partie du parquet, toutes les arêtes des portes, refaire les foyers des cheminées, refaire la cloison dans l'habitation de l'instituteur etc. »

L'architecte Norsaline fut alors révoqué et l'on trouva un arrangement avec l'entrepreneur Jompierre.

